

## **Pouvoir médical et techniques de contrôle: l'hôpital comme espace d'exercice du pouvoir disciplinaire, d'après Michel Foucault**

*Poder médico e técnicas de controle: o hospital enquanto espaço de exercício do poder disciplinar, segundo Michel Foucault*

João Pedro Azevedo Lima

Mestrando em Filosofia na Universidade Federal do Pará (UFPA)

[joao.azevedo.lima@ifch.ufpa.br](mailto:joao.azevedo.lima@ifch.ufpa.br)

<https://lattes.cnpq.br/3103733390493509>

### **Résumé**

Le présent article vise à analyser la caractérisation conceptuelle que Michel Foucault (1926–1984) fait de l'hôpital en tant qu'institution disciplinaire. Dans ses écrits, en particulier à partir des années 1970, Foucault cherche à explorer les relations de pouvoir et les pratiques disciplinaires qui façonnent et contrôlent les individus dans la société. Dans ce contexte, l'hôpital — espace dédié principalement aux soins de santé — devient une institution privilégiée, où se manifestent les technologies et les stratégies caractéristiques du pouvoir disciplinaire. À partir de *Surveiller et punir* (1975), nous visons à démontrer comment Foucault a examiné et défini l'hôpital du point de vue du pouvoir disciplinaire, en soulignant les techniques disciplinaires employées sur les patients.

**Mots-clés:** Foucault. Généalogie. Hôpital. Pouvoir disciplinaire.

### **Resumo**

O presente artigo objetiva deter-se à caracterização conceitual que Michel Foucault (1926–1984) faz acerca do hospital enquanto instituição disciplinar. Em seus escritos, sobretudo a partir dos anos 1970, Foucault busca analisar as relações de poder e as práticas disciplinares que moldam e controlam os indivíduos na sociedade. Nesse contexto, o hospital — espaço voltado primariamente para o tratamento da saúde — tornou-se uma instituição privilegiada, onde se exercem tecnologias e estratégias características do poder



disciplinar. A partir de Vigiar e Punir (1975), demonstrar-se-á como Foucault examinou e definiu o hospital a partir da perspectiva do poder disciplinar, destacando as técnicas disciplinares empregadas sobre os pacientes.

**Palavras-chave:** Foucault. Genealogia. Hospital. Poder disciplinar.

### **Introduction: de l'archéologie du savoir à la généalogie du pouvoir**

Il est communément admis, dans les études spécialisées, de diviser l'œuvre de Michel Foucault (1926–1984) en trois périodes, qui cherchent à délimiter les principaux moments d'inflexion de sa pensée : d'abord, la *phase archéologique* ; puis la *phase généalogique* ; et enfin une *phase éthique*. Ceci dit, dans cette introduction, nous chercherons à présenter brièvement la trajectoire des deux premières : nous le faisons car nous pensons qu'elle est utile d'un point de vue méthodologique, parce qu'elle permet de circonscrire, dans la chronologie de l'œuvre du philosophe, le moment où il réfléchit sur l'hôpital, un espace qui sera compris — notamment dans sa généalogie du pouvoir — comme un lieu privilégié d'exercice du pouvoir disciplinaire. Puis, concentrons-nous sur son analyse du pouvoir. Concernant la méthodologie, nous nous baserons sur les prescriptions de Mazzino Montinari (1928–1986) pour une lecture plus précise de Friedrich Nietzsche (1844–1900), selon lequel, pour bien lire le philosophe allemand, il ne faut pas s'arrêter “par des formules, à travers les radicalismes, en prenant ses propos au pied de la lettre mais, en même temps, en ne se désengageant pas comme un sophiste (Jaspers)” (MONTINARI, 2003, p. 243): dans le cas de Foucault, le considérer sommairement comme un structuraliste<sup>1</sup>, ou voire nietzschéen, méconnaissant ainsi l'autonomie de sa philosophie, ou comme le fit Paolo Rossi<sup>2</sup> (1923–2012), en reprenant la critique de Jean-Paul Sartre (1905–1980) à *Les mots et les choses* (1966). Pour le présent travail, comme chez Nietzsche, nous pensons qu'il est possible et favorable, chez Foucault, d'adopter une telle prescription méthodologique dans l'analyse que nous entendons mener. Par conséquent, la lecture du thème mentionné ci-dessus se basera “sur les aspects philologique et historique, ce qui doit être valable comme présupposé de toute interprétation

---

<sup>1</sup> À propos de la relation de Foucault avec le structuralisme, Cf. CASTRO, Edgardo. Estruturalismo. In: CASTRO, Edgardo. Vocabulário de Foucault: Um percurso pelos seus temas, conceitos e autores. Belo Horizonte: Autêntica, 2009, p. 152–154. Par ailleurs, pour un ouvrage qui relie le concept d'*épistémè* à la notion de structure, Cf. MASARO, Leonardo. Reconciliação com a História: Foucault do estruturalismo ao pós-estruturalismo. *Revista de Filosofia Moderna e Contemporânea*, [S. l.], v. 6, n. 1, p. 379–400, 2018. DOI: 10.26512/rfmc.v6i1.20416. Disponível em: <https://periodicos.unb.br/index.php/fmc/article/view/20416>.

<sup>2</sup> Pour un tel commentaire, Cf. In: ROSSI, Paolo. A lanterna mágica de Foucault. In: \_\_\_\_\_. *A ciência e a filosofia dos modernos: aspectos da Revolução Científica*. São Paulo: Editora UNESP, 1992, p. 330–332.



philosophique” (MONTINARI, 2003, p. 244). Passons donc aux considérations sur la voie de l’archéologie.

L’archéologie, dans le vocabulaire philosophique de Foucault, s’appelle les recherches dans lesquelles il traite de la folie ; de la naissance de l’anatomo-clinique comme le premier savoir médical rigoureusement scientifique ; des conditions de possibilité des sciences humaines, mais aussi la réflexion sur la littérature — comme il le fait par exemple dans le *Préface à la transgression*, texte-hommage écrit par le philosophe à l’occasion de la mort de Georges Bataille (1897–1962). Développé au cours des années 1960, son début est marqué par *Histoire de la folie* (1961), et sa fin par *L’Archéologie du savoir* (1969), un ouvrage synthétique et systématique qu’on peut définir comme

un témoignage que le travail théorique de Foucault est un projet qui propose, revoit, approfondit, rectifie. Projet qui, conscient de sa nouveauté et découvrant toujours de nouvelles possibilités, réalise [...] une analyse réflexive qui, à travers une revue critique des recherches déjà réalisées, entend systématiser théoriquement ce qui, à des moments différents et de manière non homogène, a été pratiqué et, une fois de plus, redéfinit l’histoire archéologique (MACHADO, 1982, p. 160)<sup>3</sup>.

Comme l’indique Machado (1989), Foucault l’a écrit parce que son archéologie ne se présenterait pas dès le début comme une méthode de recherche achevée — qui serait suivie de manière rigide tout au long de son parcours, sans aucun changement —, mais plutôt comme un exercice, ou un processus qui se développe tout au long des travaux évoqués ci-dessus. Délimitée de manière imprécise dans des ouvrages antérieurs, Foucault nous dit dans *L’Archéologie du savoir* que son archéologie “[est une] entreprise par laquelle on essaie de prendre la mesure des mutations qui s’opèrent [...] dans le domaine de l’histoire ; [...] où sont remis en question les méthodes, les limites, les thématiques propres à l’histoire des idées [...]” (FOUCAULT, 1969, p. 26). Foucault tente également de se démarquer du structuralisme, affirmant que *L’Archéologie* “ne s’inscrit pas [...] dans le débat de la structure [...] ; mais dans ce champ où se manifestent, se croisent, s’enchevêtrent, et se spécifient les questions de l’être humain, de la conscience, de l’origine, et du sujet” (FOUCAULT, 1969, p. 27). Par ailleurs, on ne pouvait ignorer que cet ouvrage a été écrit après le retentissement qui a suivi *Les Mots et les Choses* et en réponse aux critiques reçues<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Toutes les traductions contenues dans cet article sont de notre responsabilité.

<sup>4</sup> Pour une étude qui cherche à analyser *L’Archéologie du savoir* avant tout comme un écrit à caractère politique, Cf. RIBAS, Thiago Fortes. A Arqueologia do Saber, Uma Resposta Política. In: RESENDE, Haroldo de. (org.). *Michel Foucault: da produção de verdades ao governo da vida*. São Paulo: Intermeios; Brasília: CNPq, 2021, p. 312–329.



Dans une conférence donnée lors de la rencontre *Michel Foucault philosophe*, tenue en janvier 1988, Roberto Machado (1942–2021) cherche à mettre en lumière la relation intime entre l’archéologie foucauldienne et l’épistémologie d’origine française, notamment celle établie par Gaston Bachelard (1884–1962), mais aussi en référence à celles entreprises par Georges Canguilhem (1904–1995), Jean Cavailles (1903–1944) et Alexandre Koyré (1892–1964). Pour ces philosophes, l’épistémologie est “une histoire des sciences ne peut atteindre son but, établir l’historicité de la science, qu’en se situant dans une perspective philosophique” (MACHADO, 1989, p. 15). *Grosso modo*, cette analyse historique des sciences sous-tend une question fondamentalement philosophique, à savoir, la question concernant la rationalité:

Pour l’épistémologie, la science, discours normatif et normé, est le lieu même de la vérité et, comme tel, productrice de rationalité. Et, si la raison a une histoire, seule l’histoire des sciences peut le démontrer et tracer son itinéraire (MACHADO, 1989, p. 15).

En résumé, l’épistémologie française est “est donc une philosophie qui étudie la question de la rationalité à travers la science comprise comme l’activité rationaliste par excellence” (MACHADO, 1989, p. 16). Dans cette perspective, notamment chez Bachelard — philosophe privilégié par Machado comme modèle de ce type de philosophie —, cette épistémologie, par opposition à cette histoire des sciences telle qu’elle se développe dans l’anglosphère (de Popper et Kuhn par exemple), fonctionnera à partir d’un “[...] un rationalisme régional, l’absence de critères valides pour toutes les sciences rendant nécessaire l’étude minutieuse de plusieurs ‘régions’ de scientificité” (MACHADO, 1989, p. 16). Alors que Bachelard se concentre sur le domaine de ce qu’on peut appeler les sciences naturelles ou de la matière (physique et chimie), Canguilhem se concentre sur les *sciences de la vie*<sup>5</sup>, comme la physiologie, l’anatomie et la biologie. En opposition à ces *régions de scientificité* déjà établies, Foucault propose dans son archéologie l’investigation d’une nouvelle région, c’est-à-dire, “*toutes ses analyses gravitant autour de la question de l’homme* et formant une grande recherche sur la constitution historique des ‘sciences de l’homme’ dans la modernité” (MACHADO, 1989, p. 16, notre accent). Précisément parce qu’elle a pour objet les sciences humaines, dans lesquelles l’homme est placé comme objet de connaissance, contrairement à Bachelard et Canguilhem, les investigations archéologiques seront guidées par des principes distincts de ceux de l’histoire épistémologique. Alors que celles-ci sont guidées par le principe de

---

<sup>5</sup> Dans une étude importante qui traite des *sciences de la vie*, on trouve une discussion de ce domaine de connaissance tant dans l’épistémologie de Canguilhem que chez Foucault, imprégnant ce thème dans son archéologie et sa généalogie. Cf. PORTOCARRERO, Vera. *As ciências da vida: de Canguilhem a Foucault*. Rio de Janeiro: Editora FIOCRUZ, 2009.



rationalité, et analysent spécifiquement des concepts scientifiques, l'archéologie neutralisera cette problématique : en somme, elle "réalise une histoire des savoirs d'où toute trace d'histoire du progrès de la raison a disparu" (MACHADO, 1989, p. 17).

À son tour, l'américain Gary Gutting (1942–2019) souligne que l'idée d'une archéologie de la pensée "est étroitement liée à la théorie littéraire moderniste selon laquelle *le langage est, en soi, la source de la pensée*" (GUTTING, 2021, p. 61, notre accent), i. e., le langage n'est pas seulement un moyen par lequel la pensée vient à s'exprimer : il en est aussi une source. Il est essentiel pour Foucault de comprendre qu'à chaque époque, "il existe des restrictions importantes sur la manière dont les gens sont autorisés à penser" (GUTTING, 2021, p. 61). Cette idée sera développée davantage dans *Les Mots et les Choses*, l'ouvrage qui a projeté la renommée de Foucault au-delà du milieu universitaire/intellectuel. Tout d'abord, ce que l'archéologie de la pensée cherche à identifier, c'est "un autre ensemble de restrictions qui, par exemple, ont rendu pendant des siècles 'impensable' que les corps célestes puissent se déplacer non seulement en cercle ou soient constitués de matière terrestre" (GUTTING, 2021, p. 62). En raccourci, Foucault cherche, avec cette nouvelle proposition de recherche, quelle serait la plus appropriée pour les sciences humaines, "à proposer un récit interne de la pensée humaine : [...] la clé de ce projet est le langage, conçu comme une structure indépendante de ceux qui l'utilisent" (GUTTING, 2021, p. 66).

Comme le commente justement Jacques-Alain Miller (1977–) à la fin de la conférence de Roberto Machado, Foucault est un penseur irrégulier : non pas dans le sens négatif du terme — associé à l'incongruité et au manque de rigueur —, mais dans le sens où il y a non, dans son travail, une continuité thématique et méthodologique. Il est donc remarquable que "les déplacements successifs de l'archéologie ne sont pas la marque d'une insuffisance ou d'un manque de rigueur mais désignent bien l'aspect [...] provisoire de l'analyse" (MACHADO, 1989, p. 31). On peut donc dire que les glissements successifs de Foucault sous-tendent une critique des grands systèmes philosophiques, dont les structures statiques et prétendument universelles finiraient par se révéler insuffisantes. Cela dit, regardons sa généalogie, puis passons à l'interprétation foucauldienne de l'hôpital comme espace fondamentalement disciplinaire.

Contrairement à l'archéologie, dans laquelle il existe déjà un ouvrage consacré à sa définition méthodologique et conceptuelle, la généalogie foucauldienne fait référence aux "travaux consacrés à l'analyse des formes d'exercice du pouvoir" (CASTRO, 2009, p. 184). Cependant, comme le souligne Castro (2009), il y a une série d'indications méthodologiques dans les études généalogiques, présentes en *Surveiller et punir* (1975), mais aussi dans *Il faut défendre la société*, le



cours donné au *Collège de France* en 1975–1976. Au cours des années 1970, Foucault nous a donné quelques indications, quelques définitions de sa généalogie. Dans *L'ordre du discours* — sa leçon inaugurale au *Collège de France*, en 1970 —, il énumère deux aspects de son analyse des discours<sup>6</sup>, à savoir, l'un critique et l'autre généalogique. Ce deuxième aspect, sur lequel nous nous concentrerons, “concerne la formation effective des discours. [Puis], la généalogie étudie leur formation à la fois dispersée, discontinue et régulière” (FOUCAULT, 1971, p. 67). Au cours des années 1975–1976, le philosophe définit la généalogie comme “le couplage des connaissances érudites et des mémoires locales, couplage qui permet la constitution d'un savoir historique des luttes et l'utilisation de ce savoir dans les tactiques actuelles” (FOUCAULT, 1997, p. 9–10). Dans ce même cours, Foucault manifeste directement la différence entre ses deux approches lorsqu'il affirme : “l'archéologie, ce serait la méthode propre à l'analyse des discours locaux, et la généalogie, la tactique qui fait jouer, à partir de ces discours locaux ainsi décrites, les savoirs désassujettis qui s'en dégagent” (FOUCAULT, 1997, p. 11–12). Enfin, il définit comme objectif de *Surveiller et punir* faire “une généalogie de l'actuel complexe scientifico-judiciaire où le pouvoir de punir prend ses appuis, reçoit ses justifications et ses règles, étend ses effets et masque son exorbitante singularité” (FOUCAULT, 1975, p. 27). Si l'archéologie foucauldienne est partie de la question de la *configuration* de certains savoirs, c'est-à-dire qu'elle a cherché à déterminer les conditions de possibilité d'apparition ou de la transformation de certains savoirs, la généalogie, à son tour, vise à déterminer “l'émergence d'un savoir fondé sur des conditions de possibilité extérieures au savoir lui-même, ou plutôt, qui [...] le situe comme éléments d'un dispositif à caractère essentiellement stratégique” (MACHADO, 2021, p. 11). Bref, la principale inflexion introduite par la généalogie concerne à “l'introduction dans les analyses historiques de la question du pouvoir comme instrument analytique capable d'expliquer la production des connaissances” (MACHADO, 2021, p. 12). L'espace d'analyse proposé est celui où le pouvoir s'exerce aux extrémités, au niveau capillaire. Ainsi, dit Foucault,

Or l'étude de cette microphysique suppose que le pouvoir qui s'y exerce ne soit pas conçu comme une propriété, *mais comme une stratégie*, que ses effets de domination ne soient pas attribués à une “appropriation”, mais à des dispositions, à des manœuvres, à des tactiques, à des techniques, à des fonctionnements (FOUCAULT, 1975, p. 31, notre accent).

Dès lors, à partir de ces considérations, qui visent à présenter à la fois l'archéologie et la généalogie de Foucault, essayons de définir comment le philosophe français comprend les relations

---

<sup>6</sup> À propos des quatre principes de l'analyse du discours, Cf. FOUCAULT, 1971, p. 53–56.



de pouvoir, plus précisément, de définir sa *microphysique du pouvoir*, puis de présenter comment ses stratégies à l'hôpital.

### **Pouvoir et discipline: l'exercice de stratégies disciplinaires dans l'institution hospitalière**

D'emblée, il convient de souligner que Foucault n'entend pas, dans sa généalogie du pouvoir, créer une *théorie* proprement dite du pouvoir, mais plutôt une *analytique* : il le fait parce "[qu']il était réticent à affirmer une quelconque théorie permanente ou compréhension complète du monde dans lequel nous vivons" (LYNCH, 2018, p. 25). Par ailleurs, dans cette analyse peuvent être mis en évidence trois moments, ou plutôt trois configurations prédominantes, à un moment donné, de l'exercice du pouvoir, dont nous nous concentrerons sur la seconde : 1) d'une part, un *pouvoir souverain* ; 2) un "pouvoir disciplinaire" s'ensuit ; 3) et enfin un "biopouvoir"<sup>7</sup>. Il faut souligner que, pour le philosophe français, il n'existe pas de succession continue et de moment précis où l'on puisse délimiter le passage d'une forme d'exercice du pouvoir à une autre : elles s'entremêlent et leurs pratiques se chevauchent. Par exemple : même si elles n'étaient pas prédominantes, on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas de pratiques disciplinaires sous l'Ancien Régime. Dans sa généalogie, Foucault "cherche explicitement à lier la question de la constitution du savoir aux modalités d'exercice du pouvoir" (MUCHAIL, 1985, p. 197), et c'est dans cette perspective qu'il analysera l'institution hospitalière dans la conférence donnée au Brésil en 1974, à l'Universidade Estadual do Rio de Janeiro (UERJ), intitulé *La naissance de l'hôpital*. Plus précisément, sur les pouvoirs souverains et disciplinaires, Foucault traite fondamentalement dans *Surveiller et punir*, peut-être le livre principal de sa période généalogique. La même année, peu après la publication de cet ouvrage — qui connaît actuellement de nombreuses éditions — une importante interview est accordée au *Magazine littéraire*, dans laquelle Foucault précise sa méthodologie et trace les grandes lignes de cette étude sur la naissance en prison. Au début, il est décrit la conviction tortueuse de Damiens. Vient ensuite un exposé de la routine du *foyer pour jeunes détenus à Paris* : heures de repas, heures de travail, heures de repos, heures de prière, etc. Selon Foucault, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle était "l'époque où fut redistribuée, en Europe, aux Etats-Unis, toute l'économie du châtiment" (FOUCAULT, 1975, p. 13). En d'autres termes, cela a été "le moment où l'on s'est aperçu qu'il était, selon l'économie du pouvoir, *plus efficace et plus rentable de surveiller que de punir*" (FOUCAULT, 2001, p. 1609, notre accent). Dans cette

---

<sup>7</sup> Il faut mettre en relief que, dans la dernière leçon du cours *Il faut défendre la société*, du 17 mars 1976, Foucault affirme que le biopouvoir ne recoupe pas complètement le pouvoir souverain, qui le précède historiquement : il s'agit plus d'un ajout, d'un changement à la forme précédente que d'un remplacement total de la forme de pouvoir antérieure.



perspective, le pouvoir ne concerne plus seulement les institutions et l'État, mais, ajoute-il, "quand je pense à la mécanique du pouvoir, je pense à sa forme capillaire d'exister, au point où le pouvoir rejoint le grain même des individus, atteint leur corps, vient s'insérer dans [...] leur vie quotidienne" (FOUCAULT, 2001, p. 1609). C'est précisément ce que Foucault appelle la *microphysique du pouvoir*, en plaçant le niveau de son analyse dans les minuties, dans les gestes, ces mécanismes qui, selon lui, ont été peu ou jamais étudiés.

De cette façon, il n'y aurait pas *le* pouvoir, mais une relation vaste et ramifiée entre des *pouvoirs*. Cette configuration aurait un lien fort avec Nietzsche, comme le disait Gilles Deleuze (1925–1995), car chez lui "une force se définit par un pouvoir d'affecter ou d'être affecté par d'autres forces [...]" (MACHADO, 2009, p. 169). En faisant cette distinction et en plaçant son analyse en dehors des institutions étatiques, Foucault "entend déceler l'existence et expliquer les caractéristiques de relations de pouvoir différentes de l'État et de son appareil" (MACHADO, 2021, p. 17). Ces considérations posées, passons-nous maintenant aux considérations de Foucault sur l'institution hospitalière. Comme les sociétés disciplinaires, "l'hôpital [...] est une invention relativement nouvelle, datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle" (FOUCAULT, 2021, p. 171). Désormais, pour la seule raison que "le développement de la médecine [...] se font sur le front, où viennent se rencontrer les deux nappes hétérogènes de la discipline et de la souveraineté" (FOUCAULT, 1997, p. 35). Il ne faut pas confondre cette institution aux finalités éminemment thérapeutiques avec *l'Hôpital général*, dès l'Âge Classique, cet

étrange pouvoir que le roi établit entre la police et la justice, aux limites de la loi : le tiers ordre de la répression. [...] Dans son fonctionnement, ou dans son propos, l'Hôpital général ne s'apparente à aucune idée médicale. *Il est une instance de l'ordre*, de l'ordre monarchique et bourgeois qui s'organise en France à cette même époque (FOUCAULT, 1972, p. 61, notre accent).

Foucault nous décrit dans la conférence précitée les voyages de Howard et Tenon dans des institutions hospitalières, des prisons et d'anciennes léproseries, effectués à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et leurs rapports fonctionnels rendent compte de ce qui était nécessaire pour les améliorer. À ce moment, "[il] émerge une nouvelle perspective sur l'hôpital considéré comme une machine à guérir et qui, s'il produit des effets pathologiques, doit être corrigé" (FOUCAULT, 2021, p. 173). Ainsi, on pourrait se demander : ne s'agirait-il pas simplement d'un processus d'amélioration de cette institution, plutôt que d'une véritable naissance ? Foucault cherche à démontrer que non, qu'il existe en fait deux histoires liées, mais qu'elles ne se chevauchent pas toujours. L'une concerne l'institution hospitalière elle-même, l'autre la pratique médicale : "l'hôpital en tant qu'institution



importante et même essentielle de la vie urbaine en Occident, depuis le Moyen Âge, n'est pas une institution médicale, et la médecine est, à cette époque, une pratique non hospitalière" (FOUCAULT, 2021, p. 174). Le passage de la médecine classificatrice à la médecine anatomo-clinique remonte également au XVIII<sup>e</sup> siècle, sa première configuration véritablement scientifique, corrélée à la naissance de l'hôpital. Du point de vue de la médecine classificatrice,

l'hôpital, comme la civilisation, est un lieu artificiel où la maladie transplantée risque de perdre son visage essentiel. [...] D'une façon plus générale, le contact avec les autres malades, dans ce jardin désordonné où les espèces s'entrecroisent, altère la nature propre de la maladie et la rend plus difficilement lisible ; [...] il faudrait un médecin d'hôpital bien habile "pour échapper au danger de la fausse expérience qui semble résulter des maladies artificielles auxquelles il doit donner ses soins dans les hôpitaux. En effet, aucune maladie d'hôpital n'est pure" (FOUCAULT, 2007, p. 15–16).

Par conséquent, étant donné le caractère classificatoire de cette première médecine, il ne pouvait y avoir aucun type de guérison à l'hôpital. C'est précisément dans la pratique clinique, fondamentalement hospitalière, où "connaître la maladie, c'est connaître ses symptômes, qui est ce qui se rapproche le plus de sa nature" (MACHADO, 1982, p. 103). Jusque-là, basée sur les cadres classificatoires de Linné, la médecine devenait une médecine anatomo-clinique, c'est-à-dire, "la découverte du regard profond, un regard qui rend visible ce qui était invisible en situant la maladie au plus profond du corps humain, *identifiant l'espace de configuration avec son espace de localisation*" (MACHADO, 1982, p. 111, notre accent). Ce déplacement est considérable parce que "chaque fait constaté, isolé, puis confronté à un ensemble a pu prendre place dans toute une série d'événements dont la convergence ou la divergence étaient en principe mesurables" (FOUCAULT, 2007, p. 97). Ainsi, si une configuration hospitalière converge vers la pathologie – lits pleins, circulation d'air faible ou inexistante, entre autres — elle doit être corrigée, rectifiée, éliminée. Foucault montre ainsi la divergence entre la pratique médicale et l'hôpital jusque-là pour ainsi "situer la nouveauté de l'émergence de l'hôpital thérapeutique" (FOUCAULT, 2021, p. 174) à l'Âge classique. L'Hôpital général, fondamental dans le processus du grand renfermement, dit Foucault, "désigne une nouvelle réaction à la misère, [...] un autre rapport de l'homme à ce qu'il peut y avoir d'inhumain dans son existence" (FOUCAULT, 1972, p. 67). À cette époque, c'était une institution dont la fonction était largement économique, mais aussi religieuse, et même sanitaire : "fonction de transition entre la vie et la mort, de salut spirituel plutôt que matériel, combinée à la fonction de séparation des individus dangereux pour la santé générale de la population" (FOUCAULT, 2021, p. 175). Un phénomène économique, mais éminemment moral, car il "signale



la naissance d'une éthique du travail dans laquelle le travail est moralement conçu comme le grand antidote contre la pauvreté" (MACHADO, 1982, p. 64). La fonction thérapeutique de l'hôpital n'était donc pas encore présente, à tel point que "l'expérience hospitalière était exclue de la formation rituelle du médecin" (FOUCAULT, 2021, p. 176). Comme nous l'avons mentionné, dans la conception de l'époque, l'hôpital *dénatura* la maladie, l'éloigna de son lieu d'origine, empêchant ainsi le diagnostic correct et, par conséquent, le traitement correct. Il s'ensuit que "rien dans la pratique médicale de cette époque ne permettait d'organiser le savoir hospitalier" (FOUCAULT, 2021, p. 176). Ici, l'important rapport entre pouvoir et savoir est souligné, une fois que "l'exercice du pouvoir crée des objets de savoir et inversement, le savoir entraîne des effets de pouvoir" (FOUCAULT, 2001, p. 1620), qui, dans ce contexte, signifie que certaines pratiques médicales, comme l'hygiène constante des mains, par exemple, n'auraient pas pu émerger en dehors du milieu hospitalier, puisque l'exercice de cette forme de pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir disciplinaire de cette institution, permettait et a engendré l'émergence de nouveaux savoirs. Cependant, une question se pose : comment cette transformation s'est-elle réellement produite ? Autrement dit, "comment l'hôpital a-t-il été médicalisé et comment les médicaments ont-ils pu être hospitalisés ?" (FOUCAULT, 2021, p. 177)

Selon son analyse, Foucault souligne que d'abord le premier changement n'était pas de faire de l'hôpital effectivement un espace de guérison, mais d'invalider les effets néfastes qu'il pouvait engendrer. Le point de départ de ces réformes était double : premièrement, la réforme des hôpitaux maritimes ; puis la réforme des hôpitaux militaires. Cependant, dans le premier cas, "il ne s'agit pas, essentiellement, d'un type d'hospitalisation qui ne cherche pas à faire de l'hôpital un instrument de guérison, mais à éviter qu'il ne devienne un foyer de désordre économique et médical" (FOUCAULT, 2021, p. 178). Dans le second cas, par contre, l'analyse suit une autre direction. Grâce à la technique, notamment "comme l'émergence du fusil, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'armée est devenue beaucoup plus technique, subtile et coûteuse " (FOUCAULT, 2021, p. 178) ; dans ce processus, "la guerre [...] a tendu à devenir l'apanage professionnel et technique d'un appareil militaire soigneusement défini et contrôlé" (FOUCAULT, 1997, p. 42). Du fait de cette professionnalisation, compte tenu du coût accru de la formation et de l'entretien des troupes, les pertes d'hommes dues aux maladies ou aux épidémies, phénomène jusque-là récurrent, devenaient inacceptables. "Il y a donc une réorganisation administrative et politique, une nouvelle répartition du pouvoir au sein de l'espace de l'hôpital militaire" (FOUCAULT, 2021, p. 179). Cette réorganisation de l'institution hospitalière ne s'est pas faite à travers une technique médicale, mais



“sur la base d’une technologie que l’on peut qualifier de politique : la discipline” (FOUCAULT, 2021, p. 179, notre accent). D’après Foucault, la discipline est “une technique politique des corps [...] : on étudie le pouvoir au niveau des processus mineurs qui cernent et investissent le corps” (GROS, 2022, p. 66–67).

On ne peut pas dire que la discipline soit une technologie complètement nouvelle pour exercer le pouvoir : tant dans les sociétés esclavagistes des colonies espagnoles que dans les légions romaines, on trouve au moins une trace de discipline. La grande différence pour Foucault est qu’à côté des inventions techniques du XVIII<sup>e</sup> siècle — les premières industries, les nouvelles avancées scientifiques — il y a eu aussi “l’invention technique de cette nouvelle façon de gérer les hommes, de contrôler leurs multiplicités, de les utiliser au maximum et d’augmenter l’effet utile de leur travail et de leur activité, grâce à un système de pouvoir capable de les contrôler” (FOUCAULT, 2021, p. 180). La discipline est donc caractérisée par le philosophe sous quatre aspects. Premièrement, sa *spatialité* : il s’agit essentiellement “[d]un art de répartition spatiale des individus” (FOUCAULT, 2021, p. 180); cette technologie du pouvoir individualise, compartimente, distribue, classe. Deuxièmement, son *objet d’action* : “la discipline exerce son contrôle non sur le résultat d’une action, mais sur son développement” (FOUCAULT, 2021, p. 181). Troisièmement, la discipline apparaît comme une technique qui suppose “une surveillance perpétuelle et constante des individus” (FOUCAULT, 2021, p. 181). À ce stade, sa pratique dans les hôpitaux devient claire, actuellement de manière encore plus minutieuse : la pression, le pouls, la saturation sanguine, etc., sont régulièrement mesurés. Enfin, “la discipline implique un enregistrement continu” (FOUCAULT, 2021, p. 182). Ce record *ad infinitum* a permis un changement majeur dans l’hôpital, qui est également devenu le lieu du savoir médical. Bref, “c’est l’introduction de mécanismes disciplinaires dans l’espace confus de l’hôpital qui permettra sa médicalisation” (FOUCAULT, 2021, p. 182). Le pouvoir disciplinaire, dans cette institution, n’est plus confié aux institutions religieuses, qui visent la guérison spirituelle, mais passe au médecin, celui qui peut guérir efficacement le malade de son vivant.

## Conclusion

Ces considérations sur la discipline étant faites, nous pouvons mieux situer l’émergence de l’hôpital à l’intersection des techniques disciplinaires de pouvoir et du pouvoir médical, et comprendre certaines implications de cette confluence. Etant donné que la discipline est principalement liée à l’espace, par rapport à l’hôpital, certaines questions se sont posées au XVIII<sup>e</sup>



siècle. Premièrement, où devrait être situé l'hôpital. Il ne peut plus être une institution d'isolement, de ségrégation, puisqu'il doit désormais être avant tout un espace thérapeutique : "c'est dans la médecine de l'espace urbain qu'il faut calculer la localisation de l'hôpital" (FOUCAULT, 2021, p. 184). De manière plus approfondie, il faut considérer la répartition interne de l'établissement : services spécifiques à chaque cas, services de pédiatrie, de traumatologie, de cardiologie, de néonatalogie, etc. L'intervention ne se fait pas seulement à travers l'exercice de la clinique médicale sur le corps du patient, mais "tout cela montre comment, dans sa structure spatiale, l'hôpital est un moyen d'intervention sur le patient" (FOUCAULT, 2021, p. 185). C'est par son aspect architectural-structural qui "l'hôpital-édifice s'organise peu à peu comme instrument d'action médicale : il doit permettre de bien observer les malades, donc de mieux ajuster les soins" (FOUCAULT, 1975, p. 174). Par ailleurs, "Foucault met en évidence la transformation qui, dans l'architecture des institutions, a eu pour effet de les inverser d'une architecture du spectacle à une architecture de surveillance" (MUCHAIL, 1985, p. 200–201). Peut-être que l'aspect que nous considérons comme le plus fondamental dans cette nouvelle configuration de l'hôpital comme espace thérapeutique et en même temps comme institution disciplinaire est lié à la production de nouvelles connaissances : à ce moment, l'hôpital doit engendrer "l'organisation d'un système d'enregistrement permanent et, dans la mesure du possible, épuisant" (FOUCAULT, 2021, p.187). C'est précisément parce qu'elle constitue un vaste *champ documentaire* que "la clinique apparaît comme une dimension essentielle de l'hôpital. Clinique désigne ici l'organisation de l'hôpital comme lieu de formation et de transmission des savoirs" (FOUCAULT, 2021, p. 188). À terme, l'hôpital "va devenir lieu de formation et de collation des connaissances : retournement des rapports de pouvoir et constitution d'un savoir" (FOUCAULT, 1975, p. 188). La clinique, pratique centrée sur l'individu, permettra de faire émerger un savoir à un niveau nouveau, celui de la population : "la médecine qui s'est formée au XVIII<sup>e</sup> siècle est à la fois une médecine de l'individu et de la population" (FOUCAULT, 2021, p. 189). Ainsi, c'était le chemin, la transition de l'hôpital d'une institution dont l'objectif était d'isoler et de protéger la société de ceux qui présenteraient un certain type de risque pour elle, à une institution thérapeutique, centrée sur les soins et la production de connaissances scientifiques.

## Références

CASTRO, Edgardo. *Vocabulário de Foucault: Um percurso pelos seus temas, conceitos e autores*. Belo Horizonte: Autêntica Editora, 2009.



FOUCAULT, Michel. Entretien sur la prison : le livre et sa méthode. In : \_\_\_\_\_. *Dits et écrits I: 1954–1975*. Paris : Gallimard, 2001, p. 1608–1621.

\_\_\_\_\_. « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France 1975–1976. Paris : Gallimard ; Seuil, 1997.

\_\_\_\_\_. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.

\_\_\_\_\_. Le grand renfermement. In : \_\_\_\_\_. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Gallimard, 1972, p. 56–91.

\_\_\_\_\_. *L'ordre du discours* : Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970. Paris : Gallimard, 1971.

\_\_\_\_\_. *Naissance de la clinique*. 7. ed. Paris : Presses Universitaires de France, 2007.

\_\_\_\_\_. O nascimento do hospital. In: \_\_\_\_\_. *Microfísica do poder*. 11. ed. São Paulo: Paz e Terra, 2021, p. 171–189.

\_\_\_\_\_. *Surveiller et punir* : naissance de la prison. Paris : Gallimard, 1975.

GROS, Frédéric. *Michel Foucault*. 6. ed. Paris : Presse Universitaires de France, 2022.

GUTTING, Gary. *Foucault: uma brevíssima introdução*. São Paulo: Editora Unesp, 2021.

LYNCH, Richard. A Teoria do Poder de Foucault. In: TAYLOR, Dianna. (Org.). *Michel Foucault: conceitos fundamentais*. Petrópolis: Vozes, 2018, p. 23–40.

MACHADO, Roberto. Archéologie et épistémologie. In : *Michel Foucault, philosophe* : Rencontre internationale, Paris 9, 10, 11 janvier 1988. Paris: Seuil, 1989, p. 15–31.

\_\_\_\_\_. *Ciência e saber: a trajetória da arqueologia de Michel Foucault*. Rio de Janeiro: Graal, 1982.

\_\_\_\_\_. Introdução: Por uma genealogia do poder. In: FOUCAULT, Michel. *Microfísica do poder*. 11. ed. São Paulo: Paz e Terra, 2021, p. 7–34.

\_\_\_\_\_. A estratégia do poder. In: \_\_\_\_\_. *Deleuze, a arte e a filosofia*. Rio de Janeiro: Zahar, 2009, p. 169–176.

MASARO, Leonardo. Reconciliação com a História: Foucault do estruturalismo ao pós-estruturalismo. *Revista de Filosofia Moderna e Contemporânea*, [S. l.], v. 6, n. 1, p. 379–400, 2018. DOI: 10.26512/rfmc.v6i1.20416. Disponível em: <https://periodicos.unb.br/index.php/fmc/article/view/20416>.

MONTINARI, Mazzino. Ler Nietzsche. In: CHAVES, Ernani. *No Limiar do Moderno: estudos sobre Friedrich Nietzsche e Walter Benjamin*. Belém: Paka-Tatu, 2003, p. 241–249.



MUCHAIL, Salma Tannus. O lugar das instituições na sociedade disciplinar. *In*: RIBEIRO, Renato Janine (org.). *Recordar Foucault: Os textos do Colóquio Foucault*. São Paulo: Brasiliense, 1985, p. 196–208.

PORTOCARRERO, Vera. *As ciências da vida: de Canguilhem a Foucault*. Rio de Janeiro: Editora FIOCRUZ, 2009.

ROSSI, Paolo. A lanterna mágica de Foucault. *In*: \_\_\_\_\_. *A ciência e a filosofia dos modernos: aspectos da Revolução Científica*. São Paulo: Editora UNESP, 1992, p. 330–332.

RIBAS, Thiago Fortes. A Arqueologia do Saber, Uma Resposta Política. *In*: RESENDE, Haroldo de. (org.). *Michel Foucault: da produção de verdades ao governo da vida*. São Paulo: Intermeios; Brasília: CNPq, 2021, p. 312–329.

**Recebido: 10-05-2024**

**Aceito: 14-08-2024**